



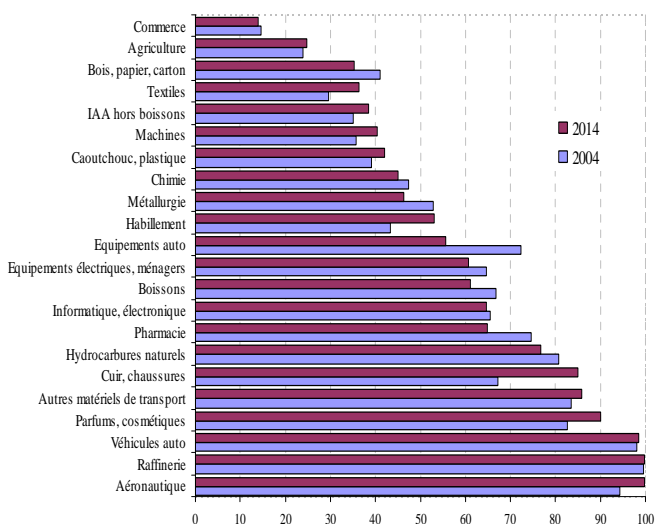
### Un appareil exportateur de plus en plus concentré malgré des disparités sectorielles

*La montée en puissance des groupes dans les échanges de la France s'accompagne d'une concentration accrue de l'appareil exportateur. Dans certains secteurs à forte intensité capitalistique, comme l'aéronautique ou l'automobile, les 10 premiers groupes assurent ainsi la quasi-totalité des exportations. Malgré la prédominance de grandes firmes multinationales, la concentration est un peu moins élevée dans la pharmacie. Dans l'agriculture et le commerce, qui comptent encore les plus forts contingents d'exportateurs, les 10 premiers groupes ne représentent que le quart des ventes.*

#### Concentration de l'appareil exportateur par secteur d'activité

Secteur d'activité	Part en % des 10 premiers groupes		Indice Herfindahl		Part des groupes dans exportations	
	2014	Δ(2014-2004)	2014	Δ(2014-2004)	2014	Δ(2014-2004)
Aéronautique	99,8	5,6	60	46	100,0%	14,6%
Raffinerie	99,7	0,1	36	-3	100,0%	0,8%
Véhicules auto	98,5	0,5	25	-9	100,0%	0,0%
Parfums, cosmétiques	90,1	7,4	25	7	99,9%	2,1%
Autres matériels de transport	85,9	2,3	21	1	99,8%	2,3%
Cuir, chaussures	85,0	17,8	43	27	99,7%	10,0%
Hydrocarbures naturels	76,8	-4	19	-13	99,0%	0,9%
Pharmacie	65,0	-9,6	7	-4	100,0%	0,7%
Informatique, électronique	64,7	-0,8	7	1	99,7%	0,7%
Boissons	61,0	-5,9	6	-2	99,4%	0,6%
Équipements électriques, ménagers	60,6	-4,1	8	-2	99,8%	0,6%
Équipements auto	55,5	-16,9	6	-2	100,0%	2,1%
Habillement	53,0	9,6	4	2	97,9%	6,5%
Métallurgie	46,2	-6,7	5	-4	99,7%	1,7%
Chimie	45,1	-2,2	3	-1	99,9%	0,4%
Caoutchouc, plastique	42,0	2,8	4	1	99,7%	1,3%
Machines	40,4	4,6	2	0	99,7%	1,0%
IAA hors boissons	38,4	3,2	2	0	99,8%	1,1%
Textiles	36,3	6,8	2	1	99,4%	5,1%
Bois, papier, carton	35,4	-5,7	2	-1	99,3%	1,1%
Agriculture	24,8	0,9	1	-1	75,3%	5,3%
Commerce	13,9	-0,7	0	0	96,7%	5,6%

Graph. 1 : Part des 10 premiers exportateurs par secteur en 2004 et en 2014 (en %)



Sources : Douane et INSEE

#### Montée en puissance des groupes

Au cours des 10 dernières années, le poids des groupes dans les échanges de la France s'est encore accru. S'ils représentent toujours environ la moitié des exportateurs, ils réalisent désormais 99 % des exportations, contre 96,5 % en 2004. Cette montée en puissance peut s'expliquer par de très nombreux facteurs comme l'obtention d'une certaine taille critique à l'international, l'optimisation de la chaîne de valeur ajoutée, l'accès à de nouveaux marchés et l'acquisition d'actifs spécifiques, etc.

La présence des groupes constitue le plus souvent un élément structurant des analyses sectorielles. Leur rôle est déterminant dans des secteurs comme l'aéronautique, l'industrie automobile la raffinerie et la pharmacie, où ils assurent la quasi-totalité des exportations. Pour la plupart, ces secteurs étaient déjà largement dominés par les groupes dix ans plus tôt. Dans d'autres activités (agriculture, commerce, habillement, cuir/chaussures), où les groupes étaient moins présents, leur rôle s'est également accru. Au final, les groupes occupent une place de plus en plus centrale dans les échanges quel que soit le secteur considéré.

#### Renforcement de la concentration de l'appareil exportateur français

La montée des groupes dans les échanges s'accompagne d'une plus forte concentration de l'appareil exportateur. Tous secteurs confondus, la concentration des exportations a progressé au cours des 10 dernières années comme l'indique l'indice synthétique d'Herfindahl (voir méthodologie), qui progresse de 30 % entre 2004 et 2014.

Les situations s'avèrent néanmoins contrastées au niveau sectoriel. En retenant comme critère de concentration la place des 10 premiers groupes dans les exportations, on peut distinguer :

- les secteurs très concentrés où le poids de ces groupes dépasse 85 % : aéronautique, raffinerie, véhicules automobiles, parfums/cosmétiques, autres matériels de transport (navires, trains...), cuirs et chaussures ;
- les secteurs moyennement concentrés où le poids de ces groupes s'étage entre 60 % et 85 % : hydrocarbures naturels, pharmacie, informatique-électronique, boissons, équipements électriques et ménagers ;
- les secteurs plus faiblement concentrés, où le poids de ces groupes est encore inférieur à 60 % en dépit de leur progression : commerce, agriculture, bois-papier-carton, textile, IAA hors boissons, machines, caoutchouc-plastique, chimie, métallurgie-sidérurgie, habillement, équipements automobiles.



## Concentration élevée dans l'aéronautique, l'automobile et l'activité de raffinage

L'aéronautique et le secteur des véhicules automobiles affichent les taux de concentration les plus importants : en 2014, les 10 premiers exportateurs réalisent la quasi-totalité des exportations. Ces deux secteurs reposent sur un modèle économique de type oligopolistique, avec une valeur moyenne des exportations par entreprise très élevée. Ils se caractérisent par une forte intensité capitalistique et un haut contenu technologique, qui nécessitent des investissements importants, avec donc un coût d'entrée élevé pour les nouveaux acteurs.

De son côté, la forte concentration de l'activité de raffinage renvoie aux restructurations liées à la réduction des marges de raffinage dans un contexte de concurrence internationale accrue. De fait, en 2014 on compte à peine 24 groupes engagés à l'international, les 10 premiers représentant presque la totalité des exportations.

Dans le secteur des parfums et cosmétiques, comme celui des cuirs et chaussures, l'appareil exportateur apparaît également de plus en plus concentré : les 10 premiers exportateurs réalisent respectivement 90 % et 85 % des ventes. La hausse de la concentration est marquée pour les cuirs et chaussures, avec l'émergence de grands groupes du luxe d'envergure internationale.

## Concentration un peu moins forte dans la pharmacie, l'informatique/électronique, les boissons...

Par rapport aux secteurs précédents, un grand nombre d'activités affichent une concentration de leur appareil exportateur un peu moins forte. Les 10 premiers exportateurs représentent ainsi 65 % des ventes du secteur de la pharmacie, de l'informatique et de l'électronique, et 60 % de celles de boissons ou d'équipements électriques et ménagers.

La pharmacie apparaît comme un secteur fortement internationalisé, dominé par les firmes multinationales françaises et étrangères, qui représentent l'essentiel des exportations. Sur les 10 premiers exportateurs, 8 sont des grands groupes étrangers. Le secteur a connu au cours des dernières années des opérations de fusions et d'acquisitions afin d'atteindre une taille critique ou d'acquérir de nouvelles technologies.

Dans le secteur de l'informatique et de l'électronique, la concentration a peu évolué entre 2004 et 2014. Toutefois, plus que dans les autres secteurs, un grand nombre d'opérateurs historiques classés autrefois dans le champ industriel ont vu leur activité basculer dans le champ du commerce ou des services. En 2014, les 10 premiers exportateurs sont tous des groupes sous contrôle étranger. Un constat relativement similaire s'applique au secteur des équipements électriques et ménagers, où la concentration diminue même légèrement.

Pour sa part, le secteur des boissons voit aussi la concentration de son appareil exportateur diminuer par rapport à 2004. De fait, il compte encore une très large majorité de petites entreprises.

## Faible concentration dans le commerce et l'agriculture

L'appareil exportateur du secteur agricole apparaît comme le moins concentré, après celui du commerce : les 10 premiers exportateurs représentent seulement le quart des ventes, soit une modeste augmentation par rapport à 2004. La présence des groupes est également la plus faible puisqu'ils assurent 75 % des exportations du secteur. De fait, le secteur agricole se caractérise encore par une forte atomisation de l'offre, avec près de 13 000 exportateurs effectuant le plus souvent des transactions d'un montant modeste. Il est composé presque exclusivement de petites entreprises (PME et micro-entreprises) qui représentent les 2/3 des exportations.

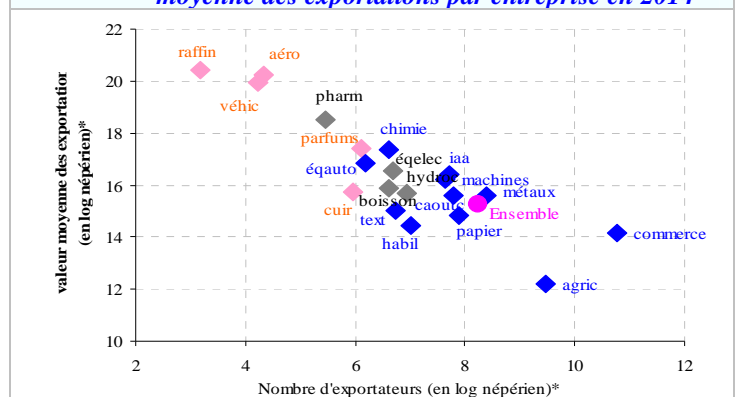
Les exportations de produits agricoles, comme les produits de

nombreux autres secteurs, sont souvent prises en charge par les entreprises du commerce.

Le secteur du commerce de gros capte en effet une part croissante des exportations françaises (25 % en 2014, après 19 % en 2008), car de nombreux groupes industriels préfèrent confier la distribution de leurs produits au niveau mondial à un partenaire commercial qu'ils contrôlent au moins partiellement. Le secteur du commerce, qui compte le plus gros contingent d'exportateurs (47 000, soit près de 40 % du total des exportateurs) reste encore très peu concentré : en 2014, les 10 premiers exportateurs assurent à peine 15 % des exportations de ce secteur, sans changement par rapport à 2004.

D'autres secteurs à faible contenu technologique présentent également une concentration de leur appareil exportateur assez faible : proche de 50 % pour la métallurgie et de 40 % pour le textile et les bois-papiers-cartons.

**Graph.2 : Nombre d'exportateurs par secteur et valeur moyenne des exportations par entreprise en 2014**



(\* ) L'échelle est en logarithme népérien en raison d'une très forte dispersion du nombre d'exportateurs et du montant moyen des exportations. Le secteur de la raffinerie comporte 24 entreprises qui exportent en moyenne 750 millions d'euros par entreprise.

### Méthodologie et sources

La présente étude se base sur le concept d'« entreprise » au sens économique, définie par la loi de modernisation de l'économie relative à la catégorie d'entreprise (LME 2008). L'unité statistique retenue est donc soit le groupe (traité comme une seule entité en agrégeant les données de ses différentes filiales), soit l'unité légale indépendante (hors groupe), identifiée par son numéro siren. Les contours des groupes et les caractéristiques des unités statistiques (activité principale, catégorie d'entreprise) sont fournis par l'INSEE et appariés aux données douanières. Parallèlement, le Département des statistiques et des études économiques (DSEE) des Douanes met en oeuvre des méthodes d'estimation des données manquantes, liées aux difficultés d'identification des groupes et de leur secteur d'activité.

L'indice d'Herfindahl est la somme des carrés des parts de marché à l'exportation de toutes les entités d'un secteur. Il est minimal lorsque toutes les entités ont le même poids. Il est maximal et vaut 100 lorsqu'une seule entité concentre toutes les exportations. Cet indice permet de repérer les secteurs dominés par des entités de grande taille. La part des 10 premières entités retrace la concentration des principales unités. Ces deux mesures, couramment utilisées, sont pertinentes pour des comparaisons intersectorielles ou intertemporelles, car elles sont robustes à la variation du nombre des très petits opérateurs.